

Département de Loire Atlantique	République Française
COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON	CONSEIL du 8 DECEMBRE 2022 Délibération n° 03_08-12-2022
2, Bd de la Loire – 44260 SAVENAY	Date de convocation : 02/12/2022 Lieu de la séance : MALVILLE Date de la séance : 08/12/2022
Présents : Messieurs : A. LE BORGNE, J.L THAUVIN, R. GUYON, D. GUILLE, T. GADAIS, M. GUILLARD, P. MARTIN, P. BRIAND, J.P BLANC, R. NICOLEAU, Y. TAILLANDIER, A. FARCY, P. CORBEL Mesdames : V. BARILLAU, M. GALLERAND, P. CORMERAIS, N. FLAURAUD, S. PASCO, C. TRAMIER, M. LEJEUNE, V. GAUTIER, E. LE QUENVEN, I. LE BELLEGO, P. CHABAUD	Nombre de membres en exercice : 36 Quorum = 19 Nombre de conseillers présents : 24 Procurations : 7 Absents : 5 Nombre de votants : 31
Absents excusés ayant donné procuration à : D. HARIOT pouvoir à M. LEJEUNE H. COUTELLER pouvoir à JP BLANC C. SACHOT pouvoir à Y. TAILLANDIER M. VANDEN BRUGGE pouvoir à E. LE QUENVEN M. MÉZARD pouvoir à R. NICOLEAU F. MOREAU pouvoir à I. LE BELLEGO C. PETER pouvoir à P. CHABAUD	Présidence : R. NICOLEAU Secrétaire de séance : P. BRIAND Rapporteur : C. TRAMIER
Absents excusés ayant donné procuration à : E. SABATHIER A. JOGUET J. LERAY J. TATARD S. HALLIEN-LANIO	

LE CLOS DU PRESSEIR A MALVILLE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A HABITAT 44

Habitat 44 travaille en collaboration avec la Commune de MALVILLE sur un projet de construction de 12 logements sociaux situés au Clos du Pressoir, proche du bourg.

Il est envisagé de flécher 3 logements du programme à destination de jeunes actifs (moins de 30 ans) afin de leur faciliter l'accès au logement social.

Cet investissement sera financé avec le soutien de l'Etat, de la Caisse des Dépôts et d'Habitat 44.

Pour finaliser ce projet qui peut répondre à une demande grandissante de logements et plus particulièrement celle émanant d'une population jeune, Habitat 44 sollicite le soutien d'Estuaire et Sillon. Cela permettrait à l'Office, d'une part de faire face à l'accroissement des coûts du programme résultant de la conjoncture actuelle et d'autre part, à l'issue de la réception des travaux, de pouvoir proposer des niveaux de loyers abordables à ce public.

L'Office Public Habitat 44 demande donc à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon une subvention de 30 000 €.

Considérant que ce type de projet entre dans le cadre du Programme Local d'Habitat, le Bureau Communautaire a émis un avis favorable.


CONCLUSION

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le versement d'une subvention d'un montant de 30 000 € au profit de l'Office Public Habitat 44 afin de soutenir l'accès au logement social,
- DE DIRE que les crédits seront inscrits au BP 2023,
- D'AUTORISER le Président à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait le 9 décembre 2022

Patrick BRIAND
Secrétaire de séance



Rémy NICOLEAU
Président



ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION EN PREFECTURE LE : 14 DEC 2022
ET PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA CCES LE : 14 DEC 2022
Le Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES ESTUAIRE ET SILLON
Rémy NICOLEAU